



CONTRAT DE FILIERE CHEVAL 2006 - 2008



SOMMAIRE

OBJECTIF DU CONTRAT DE FILIERE	1
I. LA FILIERE EQUINE EN FRANCE	1
II. LA FILIERE EQUINE EN CHAMPAGNE-ARDENNE	3
2.1. Etat des lieux	3
2.2. Une Interprofession Régionale : le Conseil des Chevaux	8
2.3. Réflexions des différents collègues	10
2.4. Diagnostics : les forces et les faiblesses	12
2.5. La stratégie et les axes à développer	15
III. PLAN DETAILLE DES ACTIONS ENVISAGEES	19
1- <u>La promotion et la communication</u>	21
1.1- Promotion des activités hippiques	21
1.2- Promouvoir les produits de l'élevage champardennais	22
1.3- Développer les manifestations de haut niveau :	
Vitrine de la filière régionale	25
1.4- Réalisation et diffusion d'outils de communication sur la filière	27
1.4.1- Plaquettes promotionnelles	27
1.4.2- Les sites Internet des différentes associations	28
1.4.3- Bulletin d'Information	29
1.5- Communication événementielle : la Journée Régionale de la Filière	30
2- <u>L'amélioration de l'Offre</u>	31
2.1- Améliorer la qualité des sites et des infrastructures	31
2.2- Diversifier l'offre : développer la pratique de l'attelage	33
2.3- Consolider un programme d'élevage et le rapprocher du marché	35
2.4- Valoriser les produits de l'élevage champardennais pour une meilleure commercialisation	39

2.5-	Développer des structures commerciales et sportives	42
3-	<u>Le développement des débouchés</u>	43
3.1-	Développer l'équitation scolaire	43
3.2-	Développer l'accessibilité des offres de la filière aux handicapés	45
3.3-	Equiper les centres équestres régionaux en chevaux champardennais	46
3.4-	Développer le tourisme équestre	48
3.5-	Intégrer le cheval dans l'aménagement du territoire	49
4-	La formation	51
4.1-	Etablir des programmes de formation pour les professionnels, les éleveurs, les bénévoles des associations	51
4.2-	Développer les liens entre les professionnels de la filière et les centres de formation	53
IV.	STRUCTURATION DE LA FILIERE ET SUIVI DU CONTRAT DE FILIERE	54
V.	SYNTHESE FINANCIERE	56

OBJECTIF DU CONTRAT DE FILIERE

L'objectif du contrat de filière équine en Champagne-Ardenne est d'inscrire dans le cadre d'une vision à terme, les programmes d'actions engagés au bénéfice des socioprofessionnels du secteur, afin d'assurer une cohérence régionale forte.

Il s'agit donc à travers ce contrat, de structurer et de renforcer la filière équine champardennaise en ayant une vision stratégique à moyen terme (2006 – 2008) des actions à mettre en place et des moyens financiers à engager.

I. LA FILIERE EQUINE EN FRANCE

Avec le cheval pour dénominateur commun, la filière équine représente un ensemble vaste et complexe qui regroupe plusieurs secteurs aux caractéristiques très variées, tant du point de vue des produits, que des hommes ou des organisations. Micro-entreprise, grande structure ou simplement amateur passionné, les acteurs qui interviennent dans l'univers du cheval sont très différents.

L'institution des courses est aujourd'hui un **secteur économique déterminant**. Mue par la conjugaison de la passion du cheval et du jeu, elle s'appuie sur un réseau solide d'infrastructures et sur une gestion parfaitement étudiée. On distingue deux disciplines : le trot (attelé et monté) et le galop. Le secteur des courses en France jouit d'un rayonnement international.

L'équitation de sport et de loisirs est placée sous la houlette de la Fédération française d'équitation qui se place **au 4^{ème} rang français des fédérations olympiques** par son nombre de licenciés et dénombre plus de **70 % de femmes**. De la pratique de loisir à la compétition, que ce soit à cheval ou à poney, la diversité des activités sportives est très grande : saut d'obstacles, dressage, concours complet, attelage, endurance, hunter, voltige, horse-ball, polo ...

Le **tourisme équestre**, alliant caractère sportif et vocation culturelle, se place résolument dans le champ des activités liées à l'environnement et représente une excellente ouverture pour le monde rural. Il propose une **grande variété de loisirs** : promenades de quelques heures à plusieurs jours, accompagnées ou libres, avec des chevaux attelés ou montés, souvent assorties d'un accueil comprenant gîte et/ ou couvert. Le tourisme équestre est une **ouverture intéressante pour des agriculteurs** cherchant à diversifier leur activité et il génère de bonnes retombées économiques. De plus, il est un bon moyen de soutien à l'élevage de chevaux de trait.

Chacun des différents secteurs qui composent la filière équine, peut se décomposer en quatre stades :

- La production,
- La valorisation du cheval par le dressage et l'entraînement,
- La commercialisation,
- L'utilisation.

		SECTEURS		
		Courses	Sports équestres, Loisirs et instruction	Traits, ânes et mulets
STADES	Production	Eleveurs Etalonniers Associations d'éleveurs	Eleveurs Etalonniers Associations d'éleveurs	Eleveurs Etalonniers Associations d'éleveurs
	Commercialisation Valorisation	Eleveurs Marchands Entraîneurs	Eleveurs Marchands Cavaliers, jeunes chevaux	Eleveurs Marchands
	Utilisation	Personnel des sociétés écuries de courses et de	Personnel des Etablissements équestres Organisateurs de manifestations Cavaliers professionnels Cavaliers amateurs Associations de tourisme équestre.	Personnel des boucheries chevalines et des abattoirs Organisateurs de manifestations et de randonnées Dresseurs - Meneurs

ACTEURS TRANSVERSAUX

Personnel des Lycées Agricoles, des Maisons Familiales Rurales, Vétérinaires, Maréchaux-ferrants, personnel des fabricants d'aliments pour chevaux, personnel des selleries, conseil des chevaux, ...

Les principaux chiffres

On estime à **plus de 800 000, le nombre d'équidés** vivant sur le territoire français et à un peu plus de **50 000 actifs en France** dans les domaines aussi divers que l'agriculture, l'environnement, les jeux, l'administration, les loisirs, les sports ...

▪ L'Élevage

42 races de chevaux, d'ânes et de poneys sont reconnues et élevées en France

100 000 animaux reproducteurs dont 7 000 étalons et 92 500 juments poulinières

Plus de 72 000 personnes (année 2001) exercent une activité en élevage

- L'Équitation de sport et de loisirs
Plus de **500 000 cavaliers** (2005) sont licenciés à la Fédération française d'équitation, dont plus de 70 % des femmes. 19 % des licenciés possèdent une licence compétition qui leur permet de participer à plus de 16 000 compétitions officielles.
Plus de 13 500 actifs, dont 73 % de salariés qui occupent des fonctions d'animation et d'accompagnement (34 %), de palefreniers-soigneurs (33 %) et d'enseignement (26 %)

- Les Courses (hors élevage) – chiffres 2003
243 sociétés des courses
1 370 emplois
17 036 courses organisées ont eu lieu lors de 2 260 réunions de courses
Distribution de 378 259 758 € d'encouragements sur les hippodromes
Plus de 6,5 millions de parieurs, soit 14 % de la population française âgée de plus de 18 ans ont joué 6 653 000 000 euros sur les courses en 2002
Le traitement des paris (PMU et PMH) représente 18 586 emplois ou équivalents

- L'Approvisionnement et l'encadrement de la filière
Cet aspect de la filière concerne toutes les entreprises et administrations qui permettent de soigner, nourrir, identifier, etc., les chevaux. Il n'est pas aisé à décrire du fait de la diversité des activités concernées.

II. LA FILIERE EQUINE EN CHAMPAGNE-ARDENNE

2.1. Etat des lieux

La filière équine en chiffres

ANNEE DE REFERENCE 2002 (sauf précision contraire)

- **8 700 équidés identifiés** en Champagne-Ardenne pour un effectif national de 800 000 chevaux (1 %, 19^{ème} rang national)

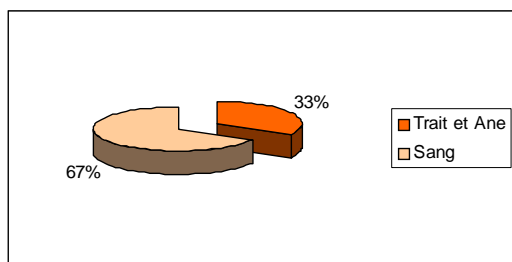
Ce comptage a été réalisé par le Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES) et permet une évaluation plus fiable d'un nombre d'équidés. Cependant, le SCEES n'effectue son recensement que tous les 10 ans environ et uniquement dans les exploitations agricoles (unité économique à gestion unique qui participe à la production agricole et répond à l'un des critères de dimensions suivants : 1 ha et plus de

Contrat de Filière 2006-2008 – Février 2006

superficie agricole ou 20 ares de cultures spécialisées ou une activité de production supérieure à un minimum : 1 poulinière ou 1 étalon faisant la monte ou 2 chevaux de boucherie.

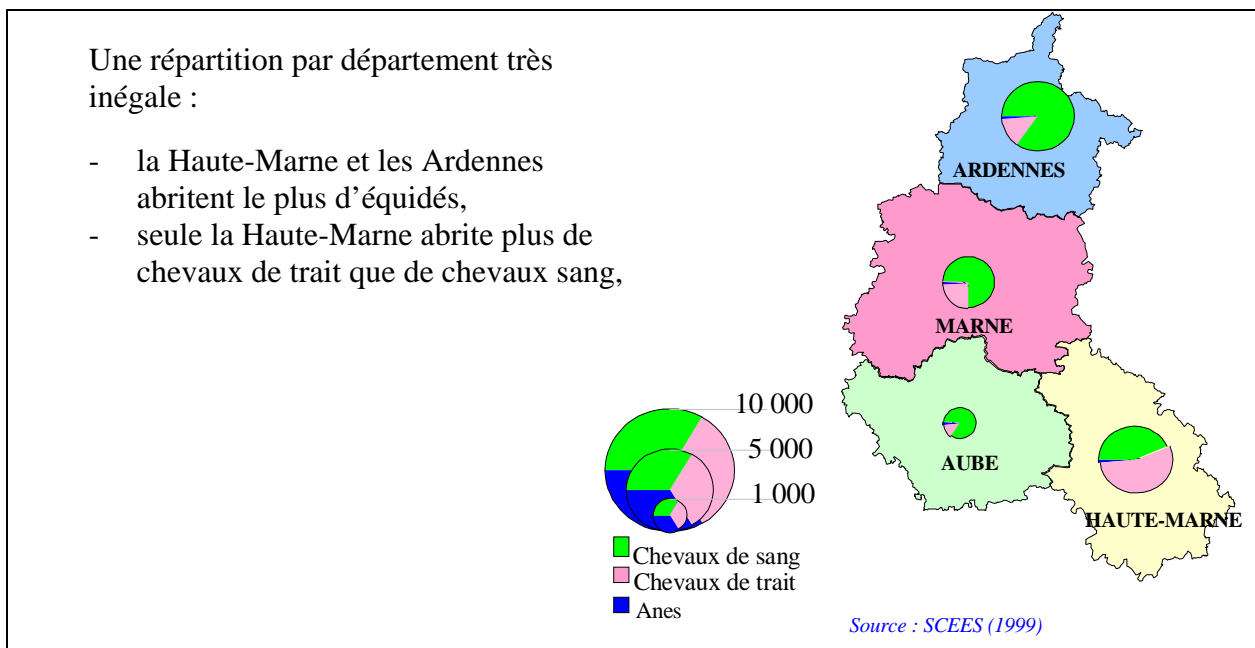
On peut estimer que le nombre de chevaux non identifiés ou présents chez des particuliers en Champagne-Ardenne est d'au moins 8 000 équidés, ce qui représente un **nombre total d'équidés d'environ 16 700**.

Suite au texte de loi rendant l'identification obligatoire de tout équidé, 4 000 équidés ont été identifiés en Champagne-Ardenne entre 2002 et 2004.



Répartition des équidés identifiés par type

Répartition des équidés identifiés par département

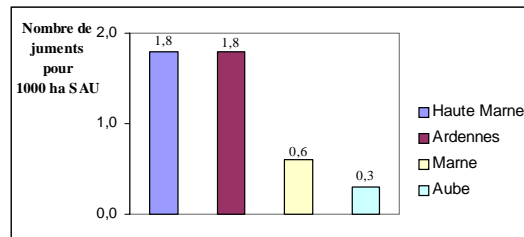


1 352 539 habitants (RP 1999)
soit 6,5 équidés pour 1 000 habitants
moyenne nationale : 9,7 pour 1 000

- Un berceau de race partagé avec la Lorraine pour le cheval de Trait Ardennais

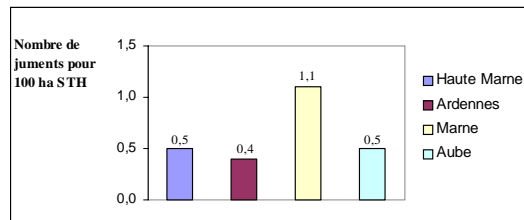
- 1 612 juments, toutes races confondues, saillies au cours de la saison 2003

SAU : 1 572 947 ha
soit 1 jument pour 1 000 ha SAU



Déclinaison départementale

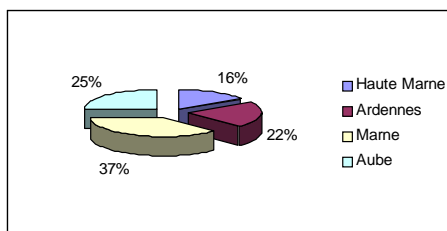
STH (Surface Toujours en Herbe): 306 780 ha
soit 0,5 juments pour 100 ha STH



Déclinaison départementale

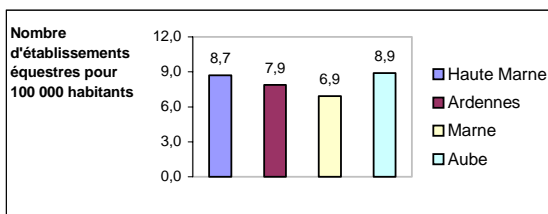
- Taille des élevages :
Champagne-Ardenne : 2,59 juments saillies/éleveur (4^{ème} rang national)
France : 2,34

- 118 établissements équestres, dont 87 clubs et 31 organisateurs de concours (année 2003)

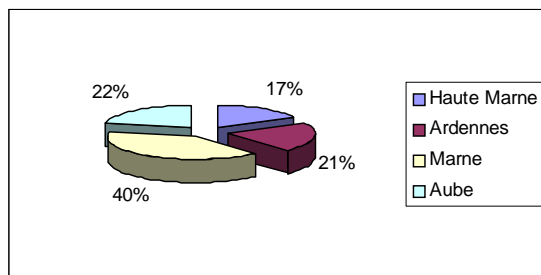


Répartition des établissements équestres par département

1 352 539 habitants
soit 8 établissements équestres pour 100 000 habitants



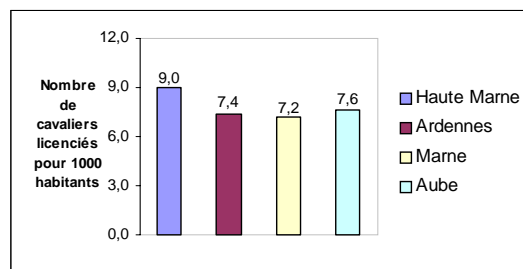
- 10 181 licenciés à la Fédération Française d'Equitation en 2003 pour un total français de 463 000 (2 %, 18^{ème} rang national)



Répartition des licenciés par département

16 % de licences compétition (19 % au plan national)

1 352 539 habitants
soit 7,5 cavaliers licenciés pour 1 000 habitants
moyenne nationale : 7,9 pour 1 000



Approche du poids économique **minimum**, d'après une estimation réalisée par les socioprofessionnels

Cette estimation a été réalisée par les socioprofessionnels et les Haras Nationaux à partir des données existantes publiées par l'Observatoire Economique et social des Haras Nationaux et des connaissances de terrain.

Chiffre d'affaires annuel généré par l'entretien des équidés (Alimentation, parage, frais vétérinaires, équipements du cheval)	: 12 millions euros
Chiffre d'affaires annuel relatif à la jument de reproduction	: 1,3 millions euros

TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES MINIMUM SECTEUR ELEVAGE : 13,3 millions d'euros
--

Enseignement de l'équitation	: 7,8 millions euros
Services proposés par les centres équestres	} : 5,1 millions euros
Pensions pour les chevaux	
Activité des cavaliers professionnels	: 2 millions euros

TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES MINIMUM UTILISATEURS : 14,9 millions d'euros

Activité des sociétés de courses (hors PMU et Pari Mutuel Hippodrome)	: 3,7 millions euros
---	----------------------

TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES MINIMUM DES COURSES : 3,7 millions d'euros

Activités annexes, commerce de chevaux (non encore exhaustif)	: 8,2 millions euros
Equipeement des cavaliers	: 2,3 millions euros
Haras national de Monter en Der	: 0,4 millions euros

TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES MINIMUM DES AUTRES ACTIVITES : 10,9 millions d'euros (non encore exhaustif)

Globalement la filière équine représente <u>un chiffre d'affaires minimum annuel de 43 millions euros</u> pour un volume de <u>travail de 587 équivalent temps plein</u>
--

En comparaison, avec d'autres régions, il est possible que l'Observatoire Economique Régional nous donne un Chiffre d'Affaire plus important voire doublé.

Remarque

A ce jour, les données concernant le cheval sont :

- nombreuses et éparées au sein des différents organismes qui interviennent dans le domaine du cheval, que ce soit en région ou sur le plan national,
- incomplètes sur le plan régional et plus encore sur le plan départemental,
- manquantes dans certains domaines d'activités (productions industrielles se rapportant au cheval),
- parfois incohérentes (modalités différentes de recueil par exemple) entre régions et ne permettent donc pas une comparaison fiable sur le plan national,
- difficilement exploitables pour suivre des évolutions socio-économiques dans le temps.

C'est pourquoi, afin d'obtenir des données plus précises et qui reflètent le contexte actuel, il a été mis en place dès 2005 un observatoire économique régional du cheval qui permettra de :

- disposer tous les ans d'un document de synthèse sur les structures et les activités de la filière équine régionale,
- disposer tous les 3 ans d'une analyse complète comportant une réactualisation du bilan économique et social et de la mesure de l'impact des activités sur le territoire,
- nourrir la base de données nationale avec des informations recueillies en région,
- Nourrir la base de données régionale.

2.2. Une Interprofession Régionale : le Conseil des Chevaux de Champagne-Ardenne (CCCA)

Créé le 24 mars 2005, le Conseil des Chevaux de Champagne Ardenne a pour objectifs de "Rassembler, Construire et Développer" :

- **Rassembler** les différents secteurs de la filière équine et de favoriser leur collaboration
- **Elaborer** une politique régionale de la filière cohérente
- **Coordonner** les initiatives et les actions engagées au sein de la filière
- **Concevoir** et mettre en œuvre des projets d'ensemble pour la filière
- **Faire connaître** la filière équine et la promouvoir dans toutes ses dimensions
- **Représenter l'ensemble** de la filière équine et relayer ses projets auprès des collectivités, des institutions et des privés.

Afin d'atteindre ces objectifs, le Conseil des Chevaux aura pour missions de :

- **Communiquer sur l'ensemble de la filière**
- **Etudier**
Suivre chaque année l'évolution de la filière dans son ensemble : mise en place d'un observatoire économique régional
Approfondir la connaissance de certains secteurs
- **Informier**
- **Echanger et se concerter**
Entre membres du Conseil du Cheval
Au sein de la filière
- **Offrir un service aux porteurs de projets**
- **Donner un avis consultatif auprès des collectivités et des institutionnels.**

La mise en place du Conseil des Chevaux doté de moyens pour mener à bien ses missions, est un projet fort et transversal, porté par l'ensemble de la filière.

Pour conserver une identité de chaque branche de la filière et rendre efficace la réflexion en interne, le Conseil des Chevaux de Champagne Ardenne est organisé en 4 collèges :

- un premier collège regroupe l'ensemble des acteurs de l'élevage et de l'utilisation des chevaux de sport et de loisir
- un second collège est constitué par l'ensemble des acteurs de l'élevage et de l'utilisation des chevaux de trait Ardennais et du développement du tourisme vert
- un troisième collège réunit l'ensemble des acteurs des courses hippiques, avec les éleveurs et les sociétés de courses
- un quatrième collège est constitué des entités connexes au cheval et à l'activité qui lui est rattachée : les vétérinaires, l'enseignement agricole ou le secteur commercial, l'organisation de manifestations équestres.

2.3.

Réflexions des différents collègues

Collège 1 : « Sport-Loisir »

Le travail de ce collège a permis de **rapprocher les éleveurs des utilisateurs** et de développer des synergies qui sont indispensables au développement de la filière.

L'élevage et les équitants de la Région ont de bons résultats lors des Championnats de France.

Si l'on s'intéresse à l'aspect quantitatif, en moyenne le potentiel de licenciés pour un sport est d'environ 1 % de la population d'une Région soit 13 400 pour la Champagne-Ardenne, or le nombre de licenciés dans la Région en 2003 était d'environ 10 200, il reste donc 3 200 personnes à conquérir.

Plusieurs points handicapent le développement de la filière. En effet, l'activité des Centres Equestres est en majorité tournée vers le saut d'obstacle et peu de structures travaillent avec des scolaires et des personnes présentant un handicap mental ou physique. D'autre part, **les établissements n'ont pas toujours la cavalerie adaptée** et certaines structures doivent être mises aux normes. Il est donc important de travailler sur ces aspects ce qui permettrait également l'augmentation du nombre de pratiquants.

En amont des utilisateurs, les éleveurs évoquent le **problème de la commercialisation**. Le contexte économique actuel n'est pas favorable pour des chevaux de qualité moyenne qui sont souvent vendus en dessous de leur prix de revient. De plus, il n'existe pas de réseau de commercialisation. Il est donc important de développer les flux de personnes en région Champagne-Ardenne par des concours de niveau national et international, par la multiplication des visites d'élevage par des étrangers et par le développement de structures à vocation commerciale et sportive.

La formation a été l'un des points abordés par ce collège. En effet c'est l'une des composantes majeures pour le développement de la filière. Elle concerne les éleveurs, les enseignants mais il est également important de mettre en adéquation les besoins des professionnels et les formations proposées par les centres de formation.

L'équitation offre **une multitude d'activités sportives** qui sont souvent méconnues du public, il est donc important de promouvoir toutes ces activités et les structures qui développent ces activités.

Collège 2 : « Traits, ânes, mulets et développements rural

La Champagne-Ardenne est **le berceau de race du cheval de trait ardennais** et fait parti intégrante du patrimoine régional. D'autre part, la région possède un **environnement touristique important** par une superficie de forêt importante, 2 parcs naturels régionaux et plus de 10 000 hectares de lacs et de plans d'eau. Tout ce contexte pourrait être valorisé par les équidés, or on recense de nombreux points qui ralentissent le développement de ce secteur, à savoir :

- une race Ardennaise à faible effectif
- un manque de valorisation des chevaux de trait
- un développement des concours d'utilisation qui doit encore progresser
- un réseau de commercialisation peu développé
- des circuits touristiques inexistantes et non adaptés à une clientèle économiquement plus intéressante
- un manque de structures d'hébergement
- un faible nombre de professionnels du tourisme équestre

Afin de développer cette partie de la filière il est important de travailler le **développement du tourisme équestre** en relation avec les sites touristiques régionaux. En effet, le développement du tourisme équestre pourrait permettre l'installation de nouvelles structures et donc l'augmentation de l'activité économique de ce secteur.

D'autre part , il est important de **soutenir les éleveurs de chevaux de trait** afin de sauvegarder cette race menacée et de développer la valorisation des chevaux de trait par l'attelage ce qui permettra d'avoir une plus-value pour les éleveurs plus importante que le débouché de la boucherie. La valorisation des produits passera par le développement de l'attelage et des produits dérivés (tourisme...).

Collège 3 : « Courses »

La Champagne-Ardenne est riche de 3 hippodromes. Ces sites sont des lieux de rencontre des parieurs mais également d'un public important qui vient admirer **un véritable spectacle**. Il est important d'attirer un large public et de tous horizons sur les hippodromes afin de les sensibiliser à l'ensemble de la filière cheval. Ceci ne pourra se faire que par une promotion importante des courses et par la mise en place d'animations sur les hippodromes à l'occasion des différentes réunions.

Cependant, la partie **élevage de chevaux de courses régresse** depuis plusieurs années et tend même à disparaître dans certains départements. Ce déclin s'explique par une réglementation de plus en plus contraignante pour la mise à la reproduction. Ces contraintes entraînent des coûts non négligeables pour les éleveurs qui doivent multiplier leurs déplacements dans l'ouest, lieu de stationnement de la majorité des étalons. Afin de ne pas voir disparaître l'élevage de chevaux de courses en Champagne-Ardenne, il est donc indispensable de redynamiser cet élevage et de soutenir les éleveurs dans leurs démarches de recherche de la qualité.

2.4. Diagnostics : les forces et les faiblesses

◆ L'Élevage du Cheval de Trait Ardennais

FORCES

- la région Champagne-Ardenne fait partie du berceau de race de l'Ardennais
- le leader de la génétique du cheval de trait Ardennais
- la région alimente les zones de multiplication
- Grand potentiel en secteur vert et en zone urbaine : valorisation des herbages, entretien de l'espace, production sans intrants et respectueuse de l'environnement, tourisme en milieu rural...

FAIBLESSES

- une majorité de producteurs âgés et pluri-actifs
- une productivité faible (0,50 à 0,70 sevrage par jument saillie)
- une filière de commercialisation des produits inexistante
- une consommation de viande chevaline faible et en baisse
- un faible développement des autres utilisations du Cheval Ardennais (Attelage...)

◆ L'Élevage du Cheval et du Poney de Sport

FORCES

- une génétique de qualité, en relation avec les résultats des jeunes chevaux à la Grande Semaine de l'Élevage de Fontainebleau (la Champagne-Ardenne est la 2nde région par le nombre de produits engagés) et avec la participation à chaque Olympiade d'un cheval champardennais
- 4^{ème} meilleure région par la qualité génétique des juments
- une situation géographique intéressante : à proximité de la région parisiennes et surtout grand carrefour européen : à 2 heures de la Belgique, du Luxembourg et de l'Allemagne

FAIBLESSES

- un coût de revient qui ne peut s'équilibrer si le cheval est vendu à un centre équestre
- un marché des chevaux de moyenne qualité très difficile
- une difficulté à répondre à une demande de marché de chevaux déjà prêts à l'utilisation
- un coût de l'exploitation sportive de la production non négligeable
- un manque d'événements supports de promotion et de commercialisation

◆ L'Equitation

FORCES

- des résultats en compétition brillants au niveau national
- un enseignement fort et adapté

FAIBLESSES

- un nombre insuffisant de compétitions,
- une insuffisance de formation des enseignants et des cadres techniques
- une insuffisance de la communication externe : éleveurs, médias, grand public
- une heure d'équitation qui n'est pas vendue à son juste coût
- une réelle difficulté des Centres à acquérir des chevaux de qualité
- une moyenne d'âge très basse
- une absence de développement des autres utilisations du cheval (voltige, TREC, dressage...)

◆ Le Secteur Courses

FORCES

- 3 hippodromes dans la région : animation rurale et urbaine
- hippodrome de Reims : hippodrome d'envergure national (Etape du Grand National du Trot, Réunions PMU)
- hippodrome de Montier en Der : étape du Trophée Vert
- un véritable spectacle à chaque réunion
- bons résultats des chevaux régionaux malgré une population faible

FAIBLESSES

- un élevage trotteurs en forte diminution
- une « délocalisation » des élevages vers la Normandie
- des coûts de production très élevés

- une majorité des saillies faites à l'extérieur de la région (pas ou peu d'étalons trotteurs dans la région)
- un manque de promotion
- une sécurité des hippodromes à renforcer
- un faible nombre de structures de valorisation

◆ Le Secteur Tourisme et développement local

FORCES

- Les sites : Crêtes Ardennaises, les Forêts, Parcs Naturels Régionaux, les lacs
- Des professionnels motivés

FAIBLESSES

- un réseau de structures peu développé
- des circuits non entretenus ou inexistant
- un manque de formation des hommes
- des animaux peu adaptés
- un manque de promotion

2.5.

La stratégie et les axes à développer

Les réflexions des différents collègues ainsi que les éléments du diagnostic de la filière ont permis aux socioprofessionnels d'établir un schéma régional de développement de la filière équine avec **7 grands objectifs**, à savoir :

Augmenter le nombre de pratiquants, des utilisateurs et les fidéliser

En France, le nombre de licenciés est passé au-dessus de la barre des 500 000 licenciés. Comme précisé précédemment le potentiel de « licenciable » en Champagne-Ardenne est d'environ 3 000 personnes. Afin d'attirer ces clients potentiels il est important de les sensibiliser à l'équitation et à toutes les pratiques du cheval mais également leur offrir une offre adaptée à leur besoin et à leur attente.

Il en est de même pour la fréquentation des hippodromes et des manifestations équestres. Il est important d'attirer un large public afin de les sensibiliser à la filière équine.

Ouvrir des débouchés pour les chevaux champ ardennais en Champagne-Ardenne, en France et à l'International

Les éleveurs champardennais produisent des chevaux de qualité or cette qualité n'est pas connue à l'extérieur de nos frontières. Afin de développer les débouchés de l'élevage il est donc important de promouvoir et communiquer sur cette qualité mais également d'adapter l'offre à la demande et de développer les actions commerciales en Champagne-Ardenne, en France mais également à l'étranger.

Accroître la pratique du tourisme équestre en région Champagne-Ardenne

La Champagne-Ardenne a de nombreux atouts à jouer dans le développement du tourisme équestre. A ce jour, peu de projets ont été menés afin de développer cette activité dans la région, aussi il a été décidé de mettre en œuvre un plan d'actions afin de faire un état des lieux de l'existant, répertorier les forces vives et les sites, évaluer le potentiel du tourisme équestre et réaliser des circuits à thèmes structurés.

Développer les savoir-faire et les emplois

La moyenne d'âge des éleveurs étant élevée, il est nécessaire d'inciter les jeunes à s'installer mais les éleveurs doivent également transmettre leur savoir-faire et cette transmission passe par les stages de jeunes en formation agricole.

Il est également important que les acteurs de la filière puissent se former. L'objectif est d'assurer la formation des éleveurs, moniteurs et des bénévoles des associations dans des domaines qui ne leurs

sont pas familiers et d'autre part de leur donner des informations sur de nouveaux éléments qui pourront leur être utile dans leur activité.

Consolider un programme d'élevage de qualité et le rapprocher du marché

L'élevage de chevaux en Champagne-Ardenne est hétérogène et chaque production a des spécificités particulières.

Dans le cadre du Programme d'Elevage des Chevaux de Trait Ardennais mis en place par l'Union des Eleveurs de Chevaux de la Race Ardennaise (association de race), l'amélioration génétique du cheptel ardennais est l'une des actions retenues.

Afin que l'élevage Champardennais reste leader dans ce domaine et fournisse donc des reproducteurs aux autres régions hors berceau de race, il est nécessaire de maintenir et d'améliorer ce niveau génétique.

Au niveau de l'élevage de chevaux et poneys de sport et de loisir, l'objectif est de conserver et d'augmenter le capital génétique de la jumenterie de sport de Champagne-Ardenne.

L'élevage de chevaux de course en Champagne-Ardenne présente plusieurs difficultés :

D'une part les conditions sont de plus en plus difficiles pour la mise à la reproduction, le stud book contribue à la sélection des reproducteurs, donc à l'amélioration génétique des individus. Les conséquences auprès des éleveurs sont très importantes : la valeur financière d'une poulinière est très aléatoire. Nous devons par conséquent aller aux meilleurs étalons : coût des saillies entre 2 000 et 10 000 € voire plus.

D'autre part la législation française interdisant le transport de doses pour les étalons de courses, et les meilleurs étalons étant stationnés à l'Ouest, les frais de déplacement deviennent très vite importants et l'activité économique est générée en dehors de notre région.

Et enfin la valorisation des yearlings : les yearlings se vendent de moins en moins bien, en revanche la vente des poulains qualifiés est en plein essor. Le coût de l'entraînement d'un jeune cheval jusqu'à la qualification est d'environ 6 500 €. Les statistiques montrent que seuls 50 % des poulains nés sont qualifiés.

Afin de conserver la qualité et la diversité génétique champardennaise il est important de :

Conserver des animaux à haut potentiel génétique

Acquérir de bonnes juments référencées

Offrir une génétique mâle appropriée

Mettre à la reproduction des juments testées en compétition sportive et à l'utilisation

Tester les produits

Intégrer le cheval dans l'aménagement du territoire régional

Que ce soit en milieu rural ou au cœur des villes, le cheval joue un rôle non négligeable dans la préservation de l'environnement. Le respect de la nature étant aujourd'hui une préoccupation essentielle, la redécouverte de l'utilité du cheval est tout à fait d'actualité. C'est ainsi que l'introduction des chevaux dans un troupeau de bovins contribue à une meilleure gestion de la végétation, que le débardage à l'aide de chevaux de trait connaît un regain d'intérêt en raison des avantages techniques qu'il présente et de l'image positive qu'il véhicule, que l'utilisation du cheval dans des missions de surveillance et de prévention se développe (gendarmes à cheval, brigades vertes ...), ou encore que plusieurs municipalités ont choisi le cheval de trait pour faciliter le travail quotidien des employés chargés de l'entretien des espaces verts et de la propreté des voiries.

Le cheval est également apprécié pour sa capacité de médiateur dans différents domaines : prévention de la délinquance, réinsertion, rééducation des handicapés. Offrant diversité des activités et de découverte de la nature, requérant discipline et sens des responsabilités, c'est un outil de socialisation efficace, qui peut apporter des réponses aux individus éprouvant des difficultés d'ordre physique, mental ou social.

Utiliser le cheval comme vecteur de communication

L'image du cheval est un excellent moyen de communication auprès du public. Cependant, la filière équine présente un réel manque de communication auprès du grand public et donc des utilisateurs potentiels. Or, il est important de les sensibiliser et de les informer sur la filière. Cela passe donc par la réalisation et la diffusion d'outils ainsi que l'organisation de manifestations.

De plus le cheval est souvent mis en relation avec le patrimoine régional, il serait donc intéressant d'associer cette image à celui de la région au travers des produits régionaux, des sites naturels et culturels.

Afin de mettre en place ce schéma régional de développement de la filière équine, **4 axes de travail** sont donc à privilégier :

LA PROMOTION ET LA COMMUNICATION

- *des chevaux champardennais*
- *des manifestations*
- *du tourisme équestre champardennais*
- *du potentiel de la Champagne-Ardenne*

L'AMELORATION DE L'OFFRE

- *des structures équestre*
- *des disciplines équestres*
- *des produits de l'élevage*

LE DEVELOPPEMENT DES DEBOUCHES

- *pour les centres équestres*
- *pour les éleveurs*
- *pour les chevaux*

LA FORMATION

- *des éleveurs*
- *des techniciens, enseignants et cadres techniques*
- *des responsables et salariés d'entreprise*

III.

LE PLAN DES ACTIONS ENVISAGEES

1- La promotion et la communication

- 1.1- Promotion des activités hippiques
- 1.2- Promouvoir les produits de l'élevage champardennais
- 1.3- Développer les manifestations de haut niveau : vitrine de la filière régionale
- 1.4- Réalisation et diffusion d'outils de communication sur la filière
 - 1.4.1- Plaquettes promotionnelles
 - 1.4.2- Les sites Internet des différentes associations
 - 1.4.3- Bulletin d'Information
- 1.5- Communication événementielle : la Journée Régionale de la Filière

2- L'amélioration de l'offre

- 2.1- Améliorer la qualité des sites et des infrastructures
- 2.2- Diversifier l'offre : Développer la pratique de l'attelage
- 2.3- Consolider un programme d'élevage de qualité et le rapprocher du marché
- 2.4- Valoriser les produits de l'élevage champardennais pour une meilleure commercialisation
- 2.5- Développer des structures commerciales et sportives

3- Le développement des débouchés

- 3.1- Développer l'équitation scolaire
- 3.2- Développer l'accessibilité des offres de la filière aux handicapés
- 3.3- Equiper les centres équestres régionaux en chevaux champardennais
- 3.4- Développer le tourisme équestre
- 3.5.- Intégrer le cheval dans l'aménagement du territoire régional

4- La formation

- 4.1- Etablir des programmes de formation pour les professionnels, les éleveurs, les bénévoles des associations
- 4.2- Développer les liens entre les professionnels de la filière et les centres de formation

Toutes les actions sont détaillées dans les fiches actions ci-après. Ces fiches se composent comme suit :

- 1- le contexte et les objectifs de l'action
- 2- les modalités d'actions
- 3- le budget prévisionnel échelonné de 2006 à 2008
- 4- les opérateurs et financeurs potentiels
- 5- l'indicateur du suivi de l'action.

Pour toutes ces actions, seules les dépenses relevant de prestations sont reprises dans le budget prévisionnel. Tous les frais de personnel sont repris dans la partie « Structuration de la filière et suivi du contrat de filière » dont le Conseil des Chevaux est maître d'œuvre.

1- La promotion et la communication

1.1- Promotion des activités hippiques

La promotion est l'élément essentiel dans le développement de la filière en général. Actuellement, le public n'a pas toujours l'information sur la filière équine. Afin de palier à ce manque, il est important de travailler plusieurs axes, la promotion des sites et des structures, la promotion des manifestations et la promotion du sport, l'équitation.

Modalités d'actions

- promouvoir les structures et les sites : réalisation d'une carte régionale ou de 4 cartes départementales reprenant les centres équestres, les hippodromes (les éleveurs) avec des légendes spécifiques (scolaire, handicapés, tourisme équestre) + le numéro de téléphone
- promouvoir les manifestations : réalisation de visuel (la pose d'affiche est essentielle pour amener du public), partenariat avec des entreprises privées, la presse locale ...
- promouvoir l'équitation (à cheval, l'attelage...) auprès des écoles, des instituts spécialisés, des comités d'entreprises, par Internet

BUDGET PREVISIONNEL

	2006	2007	2008
CRE Réalisation de cartes Réalisation de plaquettes et envois aux écoles	30 000 €	30 000 €	30 000 €
Sociétés des courses Insertions presse (40 %), réalisation d'affiches (30 %), animations (30 %)	150 000 €	150 000 €	150 000 €
TOTAL	180 000 €	180 000 €	180 000 €

Fiche d'action

Opérateur(s)	Comité Régional d'Equitation (CRE), Sociétés des Courses
Indicateur(s)	Augmentation du nombre de spectateurs
Financeurs Potentiels (s)	Opérateurs Etat Conseil Régional Partenaires privés

1- La promotion et la communication

1.2- Promouvoir les produits de l'élevage champardennais

Depuis plus de 15 ans, grâce au soutien du Conseil Régional, l'ARDCP a travaillé sur l'amélioration génétique de la jumenterie régionale. Ceci se traduit par une 4^{ème} place nationale de la Champagne-Ardenne pour la qualité génétique des juments de sport. De plus, depuis plusieurs années la région Champagne-Ardenne termine parmi les toutes premières régions à la Grande Semaine de l'Élevage de Fontainebleau. Ce baromètre basé sur le nombre de chevaux engagés par rapport au nombre de produits nés est un excellent indicateur de la qualité de l'élevage d'une région. Nous sommes chaque année à la lutte pour la première place avec les grandes régions d'élevage que sont la Normandie, la Vendée. La participation d'un cheval champardennais à chaque olympiade traduit également cette qualité indiscutable.

Cependant, malgré les efforts faits par l'ARDCP pour promouvoir en France et à l'étranger cette qualité n'est pas reconnue à sa juste valeur, c'est pourquoi il est indispensable de déployer le maximum de moyens pour travailler sur la promotion de l'élevage de sport champardennais.

D'autre part les éleveurs de chevaux de courses se sont structurés afin de travailler sur la promotion de leurs produits d'élevage et de mettre en avant la qualité de cet élevage faible par sa quantité.

Enfin, afin de faire connaître le cheval de trait et ses utilisations, il est indispensable de mettre en place des actions de communication dans le but d'augmenter le nombre d'éleveurs afin que cette race menacée ne devienne une race « super-menacée ». Il faut démontrer et développer l'utilisation des chevaux de trait à d'autres fins que la boucherie.

Ces actions de promotion des produits de l'élevage vont être menées par les associations d'éleveurs.

Modalités d'Actions

- Réaliser des plaquettes et catalogues promotionnels
- Organiser les concours d'élevage en Région : outils de promotion et de sélection
Pour les chevaux de sang et les poneys : environ 12 concours sur la région
Pour les chevaux de trait : 4 concours départementaux
- Organiser des manifestations en Champagne-Ardenne d'envergure internationale : présentation d'étalons, accueil de délégations étrangères...

- Représenter la Région lors de Championnats de France, des concours nationaux de race
- Participer à des salons, foires, concours d'envergure nationale et internationale:
 - Salon de l'Agriculture
 - Grande Semaine de Fontainebleau
 - Concours Nationaux de race
 - Salon du Cheval
 - ...

BUDGET PREVISIONNEL

ARDCP	2006		2007		2008	
	Prestation	Salaire	Prestation	Salaire	Prestation	Salaire
<i>Forum de la génétique 30 000 €</i>			23 500 €	6 500 €		
<i>Catalogue des éleveurs 13 200 €</i>	10 000 €	3 200 €			10 000 €	3 200 €
<i>Concours d'élevage 7 600 €</i>	6 000 €	1 600 €	6 000 €	1 600 €	6 000 €	1 600 €
<i>Fontainebleau 9 700 €</i>	6 500 €	3 200 €	6 500 €	3 200 €	6 500 €	3 200 €
<i>Salon du Cheval 10 500 €</i>	8 000 €	2 500 €	8 000 €	2 500 €	8 000 €	2 500 €
ARECC						
<i>Site Internet</i>	4 500 €					
<i>Plaquette</i>	2 000 €		2 200 €		2 000 €	
Fédération Chevaux de Trait						
<i>Organisation des Concours d'élevage</i>	34 000 €		34 000 €		34 000 €	
<i>Concours d'utilisation 4 concours par an</i>	10 000 €		10 000 €		10 000 €	
<i>Participation au Concours National de race- Vittel</i>	5 000 €		5 000 €		5 000 €	
<i>Salon de L'Agriculture</i>			11 000 €			
<i>Réalisation d'une plaquette</i>	5 000 €					
TOTAL	101 500 €		120 000€		92 000 €	

Les salons parisiens (agriculture et cheval) sont communs à plusieurs secteurs de la filière, ils sont inscrits dans cette action et seront portés par les structures indiquées mais toutes la filière sera concernée et participera à ces salons.

Fiche d'action

Opérateur(s)	Association Régionale de Développement du Cheval et du Poney (ARDCP), Association Régionale des Eleveurs de Chevaux de Courses (ARECC), Fédération Régionale des Chevaux de Trait
Indicateur(s)	Augmentation du nombre de représentations
Financeurs Potentiels (s)	Opérateurs Etat Conseil Régional Conseils Généraux Partenaires privés

1- La promotion et la communication

1.3- Développer les manifestations de haut niveau : Vitrine de la filière régionale

La Champagne-Ardenne est l'une des régions les plus pauvres en manifestations équestres de haut niveau. Or ces manifestations sont des événements phares qui mettent en avant toute une filière. Le faible nombre de manifestation ne permet pas une reconnaissance de la filière et handicape sa promotion.

Dans les sports équestres une seule manifestation est d'envergure internationale, le concours de Reims-Pommery. Au niveau des courses, Reims accueille une étape du Grand National du Trot et Montier en Der, une étape du Trophée Vert.

On constate un réel décalage entre la qualité de la production et des participants et le faible nombre de concours.

Afin de conserver et d'augmenter le nombre de manifestations équestres de haut niveau, il est nécessaire de soutenir ces manifestations. Ces manifestations sont indispensables pour la mise en valeur, la présentation, la qualification et le perfectionnement des produits de l'élevage champardennais. Ces manifestations ont également l'intérêt d'attirer des acheteurs potentiels français ou étrangers et des cavaliers des régions extérieures sur des sites parfaitement aménagés et répartis dans la région.

Les concours à caractère régional ne pourront pas prétendre à cette mesure.

Modalités d'Actions

- Organiser des manifestations
- Communiquer sur les manifestations ...
- Soutien pour les manifestations de niveau international ou national (2 ou 3)

BUDGET PREVISIONNEL

	2006	2007	2008
Reims Pommery	200 000 €	200 000 €	200 000 €
Concours de Niveau national	100 000 €	100 000 €	100 000 €
TOTAL	300 000 €	300 000 €	300 000 €

Fiche d'action

Opérateur(s)	Organisateurs de manifestations
Indicateur(s)	Augmentation du nombre de manifestations
Financeurs Potentiels (s)	Opérateurs Etat Conseil Régional Conseils Généraux Collectivités locales Partenaires privés

1- La promotion et la communication

1.4- Réalisation et diffusion d'outils de communication sur la filière

1.4.1- Plaquettes promotionnelles

Les plaquettes promotionnelles sont des outils de communication pertinents et fort utilisés sur les salons, foires, concours,

Actuellement, il n'existe pas en Champagne-Ardenne de plaquette reprenant l'ensemble de la filière. Il est donc envisagé la réalisation d'une plaquette de présentation et de promotion de la filière dans laquelle on y trouverait « tout sur le cheval en Champagne-Ardenne ».

Modalités d'actions

- Réalisation, impression et diffusion
 - d'un calendrier regroupant l'ensemble des manifestations hippiques de la région,
 - d'une plaquette sur la filière équine champardennaise,
 - d'un stand de présentation de la filière.

BUDGET PREVISIONNEL

	2006	2007	2008
	20 000 €	10 000 €	10 000 €

Fiche d'action

Opérateur(s)	CCCA
Indicateur(s)	Réalisation et diffusion des plaquettes
Financeurs Potentiels (s)	Opérateurs Conseil Régional Partenaires privés

1.4.2- Les sites Internet des différentes associations

Le réseau Internet permet de communiquer et de valoriser toutes les actions rapidement. Actuellement, plusieurs associations régionales ont déjà leur site et pour les autres c'est l'une des actions prioritaires. Dans ce projet, le Conseil des Chevaux doit avoir un rôle de coordination et fédérateur entre les différentes entités.

Les objectifs de ce projet sont donc de créer différents liens entre les sites régionaux des différentes associations et de permettre de répertorier les sites régionaux sur des sites nationaux et internationaux.

Modalités d'actions

- Créer des liens entre les différents sites régionaux
- Faire référencer les différents sites régionaux
- Rechercher des liens extérieurs intéressants

BUDGET PREVISIONNEL

	2006	2007	2008
	2 000 €		

Fiche d'action

Opérateur(s)	CCCA
Indicateur(s)	Augmentation du nombre de liens
Financeurs Potentiels (s)	Opérateurs Conseil Régional Partenaires privés

1.4.3- Bulletin d'Information

Actuellement, la communication entre les différentes structures de la filière est inexistante. Afin de développer les synergies entre les différentes familles et de renforcer la filière il est nécessaire de réaliser un bulletin d'informations.

Cet outil de communication sera destiné aux professionnels, aux collectivités territoriales, aux institutions et à tous les partenaires de la filière.

Il permettra d'informer du développement et des actions de la filière, des sujets d'actualités et de la vie économique de la filière nationale et internationale.

Il sera réalisé par le Conseil des Chevaux qui aura en charge de collecter les informations et de le réaliser.

Il est possible d'envisager un soutien important des acteurs économiques privés de la région.

Modalités d'actions

- Edition tous les 2 mois d'un bulletin d'information
- Diffusion de ce bulletin par les structures adhérentes au Conseil des Chevaux

BUDGET PREVISIONNEL

	2006	2007	2008
	2 000 €	2 000 €	2 000 €

Fiche d'action

Opérateur(s)	CCCA
Indicateur(s)	Augmentation du nombre de bulletins
Financeurs Potentiels (s)	Opérateurs Conseil Régional Partenaires privés

1- La promotion et la communication

1.5- Communication événementielle : la Journée Régionale de la Filière

La filière équine est très complexe et présente une multitude d'activités souvent méconnues. Afin de faire connaître cette filière il est important d'organiser une journée dédiée au cheval au cours de laquelle seraient présentés tous les secteurs et les stades de la filière.

Modalités d'actions

- Organisation d'une journée de présentation de la filière ou d'un rallye

BUDGET PREVISIONNEL

	2006	2007	2008
	-	10 000 €	10 000 €

Fiche d'action

Opérateur(s)	CCCA
Indicateur(s)	Augmentation du nombre de spectateurs
Financeurs Potentiels (s)	Opérateurs Etat Conseil Régional Conseils Généraux Partenaires privés

2. L'amélioration de l'offre

2.1- Améliorer la qualité des sites et des infrastructures

Les nouvelles lois mises en place obligent les acteurs de la filière à réaliser des travaux de mise aux normes. D'autre part, des améliorations de structures doivent être réalisées afin d'améliorer la qualité des prestations.

Modalités d'actions :

- la mise aux normes « lutte contre l'incendie » pour les établissements de 5^{ème} catégorie
- l'accès aux personnes à mobilité réduite
- l'amélioration de l'encadrement, barrières de protection des terrains d'exercices, des manèges, des pistes des hippodromes
- l'amélioration des terrains d'exercice (sol, parc d'obstacles)
- l'amélioration des structures d'hébergement du tourisme équestre
- l'amélioration des locaux d'accueil

Priorités

- Projets financièrement aboutis
- Projets ayant un intérêt collectif et transversal (organisation de manifestations sur les sites)

Un recensement des projets est envisagé afin de définir les projets prioritaires qui répondent au développement de la filière dans son ensemble.

Depuis 2004, l'élevage équin est reconnu comme activité agricole. Ces projets peuvent donc entrer dans le cadre de la diversification agricole.

BUDGET PREVISIONNEL

	2006	2007	2008
CRE	600 000 € Budget difficilement estimable car projets individuels	600 000 €	600 000 €
Sociétés des Courses Amélioration de l'accessibilité	75 000 €	75 000 €	75 000 €
TOTAL	675 000 €	675 000 €	675 000 €

Fiche d'action

Opérateur(s)	Sociétés des courses, Eleveurs, Etablissements équestres, Entraîneurs, Gîte Equestre
Indicateur(s)	Augmentation du nombre de structures offrant des conditions d'accueil améliorées
Financeurs Potentiels (s)	Opérateurs Etat Conseil Régional Collectivités locales

2- L'amélioration de l'offre

2.2- Diversifier l'offre : développer la pratique de l'attelage

Actuellement, nous constatons que la moyenne d'âge des équitants baisse de plus en plus. Or, peu de produits d'équitation sont proposés aux parents de ces jeunes cavaliers. Aussi, il est raisonnable de penser que si une initiation à l'attelage était offerte dans les structures où montent les enfants, nous pourrions attirer une catégorie d'âge qui appréhende l'équitation montée. Il serait donc intéressant d'offrir la pratique de l'attelage dans les clubs ce qui présenterait l'intérêt d'une part d'offrir un nouveau produit et d'autre part d'augmenter le potentiel d'utilisation des chevaux de trait. Le projet consiste à sensibiliser les actuels moniteurs à l'attelage et à les aider pour l'investissement de l'attelage.

D'autre part les formations à l'attelage sont inexistantes. Seule une personne a son brevet d'état permettant l'enseignement de l'attelage et le passage d'examens fédéraux.

Afin de développer cette activité des stages vont être mis en place dans différents départements avec des intervenants, mais il est également nécessaire d'investir dans du matériel. Toute cette formation spécifique attelage fait partie d'un des axes principaux dans le projet de développement du site des Haras Nationaux de Montier en Der.

Modalités d'actions

- Sensibiliser les moniteurs à la pratique de l'attelage
- Soutenir l'achat du cheval : mesure 2.3.
- Soutenir l'investissement de matériel d'attelage (diversification agricole)
- Organiser des stages d'attelage pour les amateurs
- Organiser des sessions de formation pour les éleveurs à l'occasion du débouillage de leurs chevaux

BUDGET PREVISIONNEL

	2006	2007	2008
Sensibilisation	500 €	500 €	500 €
Achat de matériel d'attelage	12 500 €	12 500 €	12 500 €
Organisation sessions éleveurs	10 000 €	10 000 €	10 000 €
TOTAL	23 000 €	23 000 €	23 000 €

Fiche d'action

Opérateur(s)	Fédération Régionale des chevaux de trait, Association Régionale d'attelage (ARA), éleveurs
Indicateur(s)	Augmentation du nombre de centres équestres proposant l'attelage
Financeurs Potentiels (s)	Opérateurs Etat Conseil Régional Partenaires privés

2- L'amélioration de l'offre

2.3- Consolider un programme d'élevage et le rapprocher du marché

L'élevage de chevaux en Champagne-Ardenne est hétérogène et chaque production a des spécificités particulières.

L'élevage de chevaux de courses en région Champagne-Ardenne est en forte diminution, malgré la présence des 3 hippodromes dans la région.

Le transport de la semence étant interdit, les éleveurs font saillir leurs juments dans des régions mieux pourvues en reproducteurs (pas ou peu d'étalons dans la région)

Le coût de production d'un poulain jusqu'à 18 mois s'élève à environ 4000 €(hors prix de saillie)

Pour la race trotteur français :

Les nouvelles mesures prises par la S.E.C.F visent à réduire les naissances. Seule une meilleure gestion des reproducteurs, visant à produire moins pourra maintenir un équilibre pour que chaque acteur de cette filière puissent rentabiliser ses chevaux.

Par ces mesures prises en fin d'année 2004 et applicable dès le 1er janvier 2005, la tâche des éleveurs se trouve plus délicate à gérer. **Beaucoup d'entre eux se retrouve avec des juments ayant descendu de catégorie, voir suspendues.** De même les pouliches conservées n'étant pas issues d'une jument classée en 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie ne pourront être reproductrices qu'à la condition d'avoir obtenu au moins une victoire en course

Les objectifs qui doivent être atteints en Champagne-Ardenne sont d'augmenter le nombre de juments reproductrices de qualité et améliorer la qualité des poulains à naître. C'est donc dans ce sens que le programme d'amélioration génétique champardennais permettra de sauvegarder un élevage de chevaux de courses en Champagne-Ardenne.

Pour les chevaux de sport, une étude a été menée par Luc TAVERNIER, expert en génétique pour l'Association Nationale du Selle Français (ANSF). Cette étude a permis de montrer que :

- * la région a une production fortement spécialisée en CSO (Concours de Sauts d'Obstacles)
- * le niveau génétique des juments poulinières champardennaises est supérieur à celui de la moyenne nationale
- * le niveau génétique des étalons utilisés par les éleveurs est supérieur à la moyenne nationale
- * la Champagne-Ardenne figure en 5^{ème} place dans le palmarès de l'indice génétique des poulains à naître.

A la question : « un programme d'aide à l'amélioration génétique des la jumenterie de sport Champagne-Ardenne a-t-il un sens ? », la réponse est oui

- Car environ 450 sont clairement destinées par leurs propriétaires à la production de chevaux de sport
- Car si le niveau génétique moyen de la population est fort, il est possible d'améliorer encore le niveau moyen de l'indice génétique des poulains à naître afin de progresser dans le classement national.

Le projet vise deux objectifs

1. Améliorer le niveau génétique de la jumenterie
2. Stimuler les flux de commercialisation.

Objectif 1

Cet objectif suppose le renouvellement des poulinières. Celui ci peut se faire selon deux stratégies : favoriser l'achat de juments de bon niveau génétique ou stimuler leur renouvellement en permettant la production de pouliches de très bon niveau génétique.

La première stratégie a une faible efficacité génétique sauf à disposer de fonds très importants car elle n'a que peu d'efficacité sur les points 1, 3, 4 et 5 définis précédemment. Elle ne permet pas un encadrement budgétaire précis. En effet la stratégie la plus couramment utilisée est de subventionner l'achat de poulinières. Pour ce faire, on fixe généralement un cahier des charges et le montant de l'aide attribuée. Comme il est impossible de savoir à l'avance le succès de l'opération, il est difficile d'en fixer à priori le budget. Par ailleurs si le montant de l'aide est faible, l'impact est nul et s'il est fort il conduit souvent à surpayer les juments. Enfin un faible pourcentage des éleveurs bénéficie de l'aide qui n'a par ailleurs par de vertus pédagogiques.

Il est préférable de s'orienter vers l'acquisition de saillies à très haut potentiel génétique en réservant cette mesure à des juments tirées au sort au sein d'un groupe clairement caractérisé car

1. La caractérisation des juments de l'ensemble de la circonscription permet de communiquer vers un grand nombre d'éleveurs pour les informer du niveau génétique réel de leur jumenterie.
2. La caractérisation des juments ayant droit à une aide à la saillie éclaire l'éleveur sur la voie à suivre.
3. Le tirage au sort à un effet multiplicateur.
4. Cette mesure à un effet sensible sur les points 3, 4 et 5.

Objectif 2

La production de mâle de qualité est le produit d'appel susceptible de créer un courant commercial vers la région Champagne-Ardenne. La présentation en concours de Foals mâle et femelle issus de ce programme est de nature également à communiquer sur l'action aussi bien vers les éleveurs que vers les professionnels de l'équitation. Notons que certains de ces mâles seront conformes au cahier des charges des achats Haras nationaux.

Pour les chevaux de trait Ardennais, L'objectif principal est la conservation d'animaux Elites qui seront les futurs géniteurs du programme d'élevage de la race. Les animaux qualifiés d'élites sont ceux présentés en concours d'élevage et ayant une note supérieure ou égale à 15. L'incitation à la conservation sera faite pour les pouliches de 2 et 3 ans et pour les mâles de 2, 3 ans et les mâles adultes.

Modalités d'Actions

- Permettre d'avoir une génétique mâle de qualité, grâce à une aide allouée sur les achats de saillies d'étalons reconnus comme améliorateurs
 - Pour les Trotteurs ne seront retenus que les étalons classiques ou semi-classiques ou ayant un taux de produits qualifiés de plus de 50 %
 - Pour les chevaux de sport, une liste d'étalons éligibles sera faite par l'association des éleveurs. Ces étalons devront être parmi les classes Elite ou Très Bon de la classification faite par l'ANSF. Seules les juments Excellentes (classification faite par l'ANSF) pourront prétendre à être éligibles.
 - Pour les poneys, seuls les poneys ayant un IPO (Indice Poney Obstacle) supérieur à 140 seront retenus et les ponettes éligibles devront avoir des points PACE (Prime d'Aptitude à la Compétition Equestre).
- Conserver des animaux reproducteurs de qualité
 - Pour les chevaux de trait, une aide à la conservation sera allouée pour des animaux de qualité

ENVELOPPE PREVISIONNEL

	2006	2007	2008
ARDCP			
<i>Chevaux Aide à l'achat de saillies de qualité génétique 105 juments excellentes 35 juments par an</i>	30 000 €	30 000 €	30 000 €
<i>Poneys Aide à l'achat de saillies de qualité génétique</i>	10 000 €	10 000 €	10 000 €
ARECC			
<i>Aide à l'achat de saillies de qualité génétique</i>	30 000 €	30 000 €	30 000 €
Fédération Chevaux de Trait	30 000 €	30 000 €	30 000 €
TOTAL	100 000 €	100 000 €	100 000 €

2- L'amélioration de l'offre

2.4- Valoriser les produits de l'élevage champardennais pour une meilleure commercialisation

Dès 1990, l'ARDCP a compris que la commercialisation était l'un des axes à développer pour les éleveurs. C'est dans cet esprit, qu'ont été mises en place les Ventes de Reims. Le contexte économique actuel n'est pas favorable pour le commerce des chevaux, c'est pourquoi il est important de développer des actions commerciales et plus spécialement vers l'étranger. D'autre part, l'équitation étant un sport dont le développement est croissant depuis une dizaine d'année, il est important de pouvoir répondre aux demandes des centres équestres et/ ou des particuliers recherchant le plus souvent des chevaux déjà prêts à être utilisés.

D'autre part, on constate que la majorité des ventes de poneys se réalise de plus en plus pour des poneys ayant déjà une certaine expérience. Or, en Champagne-Ardenne le circuit permettant une valorisation des produits par un circuit évolutif et adapté est inexistant. C'est pourquoi, il est essentiel de mettre en place un circuit régional pour les jeunes poneys et d'inciter les éleveurs à exploiter leurs poneys sur ce circuit.

Les 3 débouchés pour les chevaux de trait sont l'élevage, la boucherie et l'utilisation à l'attelage. Afin d'augmenter le revenu des éleveurs, il est indispensable de valoriser les chevaux au travers de l'attelage et de mettre en place de véritables réseaux de commercialisation.

Pour les chevaux de courses, le passage obligé pour une éventuelle commercialisation est la qualification. En effet, on constate de plus en plus que les transactions se font après la qualification alors qu'il y a quelques années elles se faisaient sur les origines aux environs de 6 mois. Or, la qualification demande investissement supplémentaire pour l'éleveur d'environ 6 500 euros.

Modalités d'actions

Pour les Chevaux et poneys de sport

- Répertorier les besoins des centres équestres champardennais et des régions limitrophes, notamment l'Ile de France
- Démarcher les éleveurs individuellement afin de connaître exactement leurs produits à vendre (3 à 4 fois par an)
- Organiser des rassemblements de chevaux à vendre, en fonction des demandes, les chevaux seront ciblés

- Réaliser des listes de chevaux à vendre ; chaque liste reprenant des critères spécifiques (ex : chevaux de club, chevaux d'élevage, ...)
- Avoir la présence d'un représentant champardennais sur les marchés étrangers
- Organiser des visites d'élevages, des haras, de centres d'entraînement
- Aider à la valorisation des produits : mise en place en Champagne-Ardenne d'un véritable circuit de Cycle Classique poneys afin de valoriser les poneys.

Pour les Chevaux de Trait

- Inciter les éleveurs à valoriser leurs chevaux à l'attelage, par la mise en place de sessions de débouillage sur plusieurs sites « agréés » et par la présentation en concours d'utilisation
- Développer des pôles de commercialisation qui permettraient d'avoir un lot de chevaux à vendre et dispenseraient des formations à l'attelage pour les hommes. L'un des pôles pourrait être le site des Haras Nationaux de Montier en Der qui a pour vocation d'être « L'Institut du cheval Ardennais et de l'Attelage »

Le Développement des centres de débouillage à l'attelage permettra de maintenir une activité en zone rural et contribuera ainsi à l'aménagement du territoire.

- Développer les envois des chevaux en zones de multiplication en participant à des foires régionales, hors berceau de race.

Pour les Chevaux de Courses

- Soutenir les éleveurs pour la qualification des chevaux grâce à la mise en place d'une prime à la réussite.

BUDGET PREVISIONNEL

	2006		2007		2008	
	Prestation	Salaire	Prestation	Salaire	Prestation	Salaire
ARDCP						
<i>Organisation des Ventes de Reims</i>	16 500 €	3 500 €	16 500 €	3 500 €	16 500 €	3 500 €
<i>Mise en place de réseaux commerciaux</i>	3 000 €	7 000 €	3 000 €	7 000 €	3 000 €	7 000 €
ARDCP / CRE						
<i>Mise en place d'un circuit de valorisation des Poneys</i>	A déterminer					
ARECC						
<i>Mise à la qualification de 30 produits Aides directes</i>	195 000 €		195 000 €		195 000 €	
Fédération Chevaux de Trait						
<i>Sessions de débouillage à l'attelage de chevaux sur sites agréés</i>	13 500 €		18 000 €		22 500 €	
<i>Participation à des foires hors berceau de race</i>	5 000 €		5 000 €		5 000 €	
TOTAL	243 500 €		248 000 €		252 500 €	

Fiche d'action

Opérateur(s)	ARDCP, ARECC, Fédération Régionale des Chevaux de Trait
Indicateur(s)	Augmentation du nombre de chevaux vendus
Financeurs Potentiels (s)	Opérateurs État Conseil Régional Partenaires privés

2- L'amélioration de l'offre

2.5- Développer les structures commerciales et sportives

Depuis plusieurs années, l'élevage de chevaux de sport champardennais confirme sa très bonne qualité. Cette qualité n'est pas exclusive à l'élevage, les cavaliers régionaux obtiennent tous les ans de très bons résultats aux championnats de France.

Il nous faut donc faire connaître et développer notre filière équine.

- faire connaître en multipliant les manifestations et promotions sportives
- développer les échanges en provoquant une grande circulation des hommes et des chevaux dans notre région.

Constatant un grand vide de manifestations sportives pendant la période hivernale dans le grand nord-est de la France ; il serait judicieux de pouvoir le combler. Ainsi la différence des autres régions, nous pourrions assurer le fonctionnement économique d'un pôle hippique.

La délocalisation de l'hippodrome de Reims nous donne l'opportunité de réaliser ce projet. (Economies dans la réalisation de structures communes, situation géographique, hôtelleries, réalisme économique, mise à disposition pour toute la filière, possibilité de coupler certaines manifestations avec les courses.)

La création d'un pôle équestre couplé à l'hippodrome permettra l'utilisation de structures communes : parking, sécurité, boxes, restauration, bureaux, matériels, personnel. L'intérêt économique est loin d'être négligeable. La sécurité sera commune et renforcée dans l'intérêt des biens et personnes.

L'absence de manifestations hippiques hivernales dans le quart nord-est, la rentabilité du pôle équestre passe par une activité intensive pendant l'hiver. (cf : Morseele en Belgique comme modèle de fonctionnement)

Modalités d'actions

- Réaliser une étude dans le cadre de la délocalisation de l'hippodrome de Reims

Fiche d'action

Opérateur(s)	Société des courses de Reims, ARDCP, CRE
Financeurs Potentiels (s)	État Conseil Régional Conseils Généraux Collectivités locales

3- Le développement des débouchés

3.1- Développer l'équitation scolaire

Il est aujourd'hui reconnu que le contact avec les animaux et plus particulièrement avec le cheval est très favorable pour le développement de l'enfant. Aussi, la filière souhaiterait pouvoir offrir ce contact avec le cheval chaque année, à tous les enfants de la région d'un même niveau scolaire.

Ce projet serait mené en concertation avec l'Education Nationale et la Direction Régionale de la Jeunesse et des sports.

Actuellement, certains centres équestres travaillent avec les scolaires mais notre objectif est d'homogénéiser l'accueil, la prestation, et de fournir un plan détaillé des séances.

Pour pouvoir rentrer dans ce programme les centres équestres devront se positionner et répondre au cahier des charges établis.

D'autre part le coût du transport est un réel frein pour les écoles, il est donc important de développer les partenariats avec les conseils généraux.

Cahier des charges pour les centres équestres intégrant le programme de développement de l'équitation scolaire en Champagne-Ardenne :

- Etre un centre agréé
- Avoir une salle d'accueil chauffée pouvant accueillir au minimum 15 personnes et aux normes de sécurité
- Avoir au moins 2 personnes diplômées présentes sur le site
- Avoir des équidés adaptés
- Avoir du matériel adapté (cônes, balles, cerceau, ballon ...)
- Avoir un programme éducatif pour la pratique et pour la théorie (programme de découverte du milieu du cheval)
- Avoir un prix cohérent avec la prestation (environ 10 euros la séance par élèves)

L'équitation scolaire se déroule sur 10 séances d'environ 1h30-2h. La 11ème séance pourrait être une rencontre USEP (Union Sportive des Ecoles Primaires).

Modalités d'actions

- Recenser les clubs désirant s'inscrire dans ce programme
- Développer les relations avec l'éducation nationale et la Direction Régionale de la Jeunesse et du Sport
- Présenter l'intérêt pédagogique de l'équitation
- Inciter les écoles à choisir l'équitation par une aide pour la pratique de l'équitation afin de réduire le coût
- Prendre en charge le transport
- Réaliser une plaquette de présentation du projet et l'envoyer aux écoles (mesure 1.1)

Au printemps 2006, les classes seront accueillies dans les clubs lors d'une **Journée Découverte de l'Equitation** qui sera mise en place dans le cadre de la **Semaine Régionale de l'Equitation Scolaire** en Juin 2006. Cette journée aura plusieurs intérêts :

- faire découvrir l'équitation,
- sensibiliser les maîtres d'école aux bienfaits de la pratique,
- présenter le projet d'équitation scolaire sur 10 séances qui sera mis en place en septembre 2006.

Une liste exhaustive des centres équestres répondant au cahier des charges et souhaitant s'inscrire dans la démarche sera élaborée.

Une large communication sera faite auprès des écoles de toutes la Région.

Dès la rentrée 2006, les clubs s'inscrivant dans le programme pourront accueillir les classes intéressées.

BUDGET PREVISIONNEL

2006 sera une année de mise en place du projet et nous espérons une augmentation progressive du nombre de centres équestres s'engageant dans le programme et d'enfants ayant été initiés à l'équitation.

	2006	2007	2008
Hors transport	100 000 €	150 000 €	200 000 €

Fiche d'action

Opérateur(s)	CCCA, CRE
Indicateur(s)	Augmentation du nombre d'enfants mis à cheval
Financeurs Potentiels (s)	Conseil Régional Communes, Communautés de communes Ecoles...
Pour le transport	Conseils Généraux

3- Le développement des débouchés

3.2- Développer l'accessibilité des offres de la filière aux handicapés

Actuellement, peu de structures accueillent des personnes présentant un handicap mental ou physique. Or, il est prouvé que la pratique de l'équitation et le contact avec le cheval sont bénéfiques pour le développement psychologique et permet souvent le dépassement de soi.

Ce projet présente 3 axes :

- L'amélioration des infrastructures (hippodromes, centres équestres, Gîtes équestres...) afin de pouvoir accueillir des handicapés (accessibilité, toilettes...) : cet axe est repris dans la mesure 1.2.1.
- La pratique de l'équitation ou de l'attelage

Le développement de ces pratiques nécessite :

- des investissements pour la cavalerie, la sellerie, les voitures d'attelages
- une formation spécialisée pour les moniteurs qui pourrait réaliser sur le pôle de Montier en Der (action reprise dans la mesure 4.1).

Les structures équestres souhaitant intégrer ce programme devront s'engager à respecter le cahier des charges de la pratique scolaire (mesure 1.2.2.)

Modalités d'actions

- Soutenir l'investissement matériel : selles spéciales, voitures d'attelage adaptées
- Développer les formations spécialisées pour les moniteurs : mesure 4.1

BUDGET PREVISIONNEL (Estimation)

	2006	2007	2008
Investissement matériel	50 000 €	50 000 €	50 000 €

Fiche d'action

Opérateur(s)	Centres équestres
Indicateur(s)	Augmentation du nombre de personnes mises à cheval
Financeurs Potentiels (s)	Opérateurs Etat Conseil Régional Conseils Généraux Fonds spéciaux

3- Le développement des débouchés

3.3- Equiper les centres équestres régionaux en chevaux champardennais

Cette mesure présente 2 intérêts : soutenir l'élevage champardennais et aider les clubs pour la formation des chevaux de sang, des poneys et des chevaux de trait Ardennais.

Afin de démocratiser l'équitation, le prix de l'heure n'est pas calculé à sa juste valeur. Le faible pouvoir d'achat des clubs provoque une forte pression économique sur les produits d'élevage.

Pour pouvoir équilibrer les comptes, les centres équestres sont obligés de gérer au mieux leurs dépenses souvent au détriment de la qualité de la cavalerie afin d'avoir des prix d'achat des chevaux les plus faibles possibles, ceci au détriment de l'éleveur.

Aujourd'hui cela se passe de la façon suivante :

- achats de chevaux hors de la Champagne-Ardenne
- achats de chevaux de qualité non adaptée
- achat aux éleveurs de la région a des prix nettement inférieurs au prix de revient.

Cette mesure aura pour objectifs :

- d'aider les clubs pour l'achat d'un cheval de 3 ans de qualité adaptée issu de l'élevage champardennais et pour sa conservation
- de former les chevaux de 3 ans
- de créer des relations entre les éleveurs et les centres équestres.

Cette mesure sera également applicable aux structures équestres souhaitant acheter un cheval de trait afin de développer l'attelage.

Modalités d'actions

- Acquérir un cheval ou un poney âgé de 3 ans né en Champagne-Ardenne et dont le propriétaire est le naisseur. Une aide de départ sera versée aux clubs l'année de l'achat avec un contrat mentionnant que le club s'engage à garder le cheval au minimum 5 ans

BUDGET PREVISIONNEL

	2006	2007	2008
	150 000 €	150 000 €	150 000 €

Fiche d'action

Opérateur(s)	CRE, ARDCP
Indicateur(s)	Augmentation du nombre de chevaux champardennais dans les centres équestres régionaux
Financeurs Potentiels (s)	Centres équestres Etat

3- Le développement des débouchés

3.4- Développer le tourisme équestre

Actuellement, le tourisme équestre régional est peu structuré et peu développé. Cette situation est en contradiction avec le potentiel du tourisme vert en Champagne-Ardenne. C'est pourquoi il est important de réaliser une étude qui aurait pour objectifs de :

- Recenser l'existant
- Estimer le potentiel du tourisme équestre rural en Champagne-Ardenne
- Rassembler et dynamiser les forces vives, les acteurs économiques (fermes équestres, gîtes équestres, professionnels du tourisme équestre...) et les structures (chemins, circuits à thème ...)
- Démarcher des opérateurs touristiques
- Etablir le plan d'actions pour le développement du tourisme équestre en Champagne-Ardenne

Modalités d'actions

- Réalisation d'une étude par le Conseil des Chevaux grâce à la prise en contrat à durée déterminée de 6 mois d'une personne ayant les compétences requises pour cette mission. Cette étude a démarré en octobre 2005.

BUDGET PREVISIONNEL

	2005- 2006	2007	2008
	28 000 €	Le budget sera défini en fonction du résultat de l'étude	

Fiche d'action

Opérateur(s)	CCCA
Indicateur(s)	Résultat de l'étude
Financeurs Potentiels (s) 2007-2008	Etat Conseil Régional Conseils Généraux Collectivités locales

3- Le développement des débouchés

3.5- Intégrer le cheval dans l'aménagement du territoire

Le cheval a un rôle avéré dans un certain nombre de problématiques de la société et du développement durable.

La valorisation du territoire par les équidés peut être envisagée par différents projets :

- La présence du cheval en ville par la collecte d'ordures ménagères, l'entretien des espaces verts, la visite des villes en attelage..
- L'utilisation des chevaux dans le monde rural : travail dans les vignes, le débardage en forêt, l'entretien de certaines zones protégées, les gardes à cheval dans les forêts...

Le cheval peut également avoir un rôle important dans un certain nombre de problématiques sociales :

- le cheval comme éducateur pour les enfants et adultes présentant un handicap physique ou mental
- le cheval comme éducateur pour les jeunes en difficulté
- le cheval, véritable école de vie pour les scolaires

Ces nouvelles utilisations du cheval nécessitent des chevaux préparés et sont susceptibles de créer des emplois. De plus, elles constituent une réelle diversification des activités et de nouveaux débouchés pour la filière.

Afin de développer la valorisation des territoires par les équidés il est important de sensibiliser les collectivités aux différentes utilisations et de mettre en œuvre les projets

Modalités d'actions

- Sensibiliser les collectivités aux différentes utilisations du cheval
- Favoriser la mise en place technique et financière des projets
- Réaliser des plaquettes de sensibilisation
- Organiser des réunions de sensibilisation

Cette action mérite d'être développée et fera l'objet d'études plus approfondies qui permettront de fixer les moyens à mettre en place.

Fiche d'action

Opérateur(s)	CCCA
Indicateur(s)	Augmentation du nombre de projets mis en place
Financeurs Potentiels (s)	Etat Conseil Régional Conseils Généraux Collectivités locales

4- La formation

4.1- Etablir un programme de formation pour les professionnels, les éleveurs et les bénévoles des associations

L'enjeu est d'une part de permettre aux futurs enseignants de se former en Champagne-Ardenne et de développer et diversifier les activités de certains établissements susceptibles d'accueillir ces formations.

Il est nécessaire de former les éleveurs afin d'obtenir des produits de qualité. D'autre part les bénévoles des associations ne sont pas familiers aux grands principes de gestion (juridique, économique et fiscal).

Dans le projet de restructuration du pôle des Haras Nationaux de Montier en Der, le site devrait accueillir le maximum de formations.

Modalités d'actions

- Mise en place d'une formation pour le Brevet Professionnel Equitation en Champagne-Ardenne : coût pour 1 élève 10 000 €
Pour cette formation du BP JEPS, le CREPS de Reims est maître d'oeuvre
- Formation des cadres techniques, des directeurs et moniteurs des centres équestres
- Formation des agents municipaux, des gardes à cheval ...
- Formation technique : organisation de stages avec des thématiques différentes (commercial, juridique, fiscal, génétique, alimentation ...)
- Formation des bénévoles à la gestion

BUDGET PREVISIONNEL

	2006	2007	2008
CRE			
BP JEPS	100 000 €	150 000 €	200 000 €
Formation des cadres techniques	15 000 €	15 000 €	15 000 €
ARDCP / ARECC	3 000 €	3 000 €	3 000 €
TOTAL	118 000 €	158 000 €	218 000 €

Fiche d'action

Opérateur(s)	CRE, ARDCP, ARECC, Fédération Régionale des Chevaux de Trait
Indicateur(s)	Augmentation du nombre de formations
Financeurs Potentiels (s)	Opérateurs Etat Conseil Régional

4- La formation

4.2- Développer les liens entre les professionnels de la filière et les centres de formation

La Champagne-Ardenne est dotée d'un enseignement spécifique dans le domaine des activités équestres qui est dispensé dans les centres de formation agricole. Lors de leur cursus scolaire ces étudiants doivent réaliser des stages. Aussi, afin de répondre aux demandes en région Champagne-Ardenne, il est indispensable que les futurs maîtres de stage développent des structures d'hébergement.

D'autre part il est indispensable de développer les relations entre les centres de formation, (donc les futurs professionnels) et les socioprofessionnels de la filière.

Modalités d'actions

- Permettre aux centres équestres, aux centres d'entraînement ou aux éleveurs de réaliser un logement pour l'accueil de stagiaires
- Développer la formation des jeunes par des visites d'élevage, la participation aux concours d'élevage, la mise en place de juges stagiaires...

Cette action mérite d'être développée et fera l'objet de réunions futures avec les établissements agricoles concernés par la filière équine.

Fiche d'action

Opérateur(s)	Centres de formations, les éleveurs, les entraîneurs et les centres équestres
Indicateur(s)	Augmentation du nombre de stagiaires accueillie en Champagne-Ardenne
Financeurs Potentiels (s)	Etat Conseil Régional Conseils Généraux Collectivités locales Les opérateurs

IV. STRUCTURATION DE LA FILIERE ET SUIVI DU CONTRAT DE FILIERE

Afin qu'il existe une véritable synergie au sein de la filière entre tous les secteurs et tous les stades, il est nécessaire de poursuivre la structuration et la fédération des acteurs et d'améliorer la réactivité de la filière qui est encore insuffisante.

Le Conseil des Chevaux aura pour missions de :

- **Communiquer sur l'ensemble de la filière**

- **Etudier**

Suivre chaque année l'évolution de la filière dans son ensemble : mise en place d'un observatoire économique régional

Approfondir la connaissance de certains secteurs

- **Informers**

- **Echanger et se concerter**

Entre membres du Conseil du Cheval

Au sein de la filière

- **Offrir un service aux porteurs de projets**

Le suivi du schéma régional va se situer à plusieurs niveaux :

- **Evaluation de chaque projet**

Chaque porteur de projet devra fournir le bilan financier et prouver que les objectifs ont été atteints.

Pour les projets structurants une commission pourra si elle le souhaite se rendre sur le site afin de vérifier si les travaux réalisés sont conformes au projet déposé.

- **Evaluation du schéma à mi-parcours**

Le schéma régional est établi de 2005 à 2008, à mi-parcours un bilan sera réalisé afin de faire le point sur les actions menées du point de vue quantitatif et du point de vue qualitatif (impact de ces actions sur la filière et hors filière) et de le modifier si nécessaire.

- **Observatoire Economique Régional du Cheval**

L'étude menée en 2005 par le Conseil des Chevaux de Champagne-Ardenne va permettre de faire l'état des lieux de la filière du point de vue quantitatif, qualitatif, économique et environnemental.

En 2009, l'étude menée (sur les données 2008) permettra donc d'établir une comparaison de l'évolution de la filière et donc de l'impact du Schéma régional sur la filière.

BUDGET PREVISIONNEL

	2006	2007	2008
Structuration, fonctionnement de la filière et gestion de l'Observatoire Economique Régional du Cheval	65 000 €	100 000 €	100 000 €

Fiche d'action

Opérateur(s)	CCCA
Financeurs Potentiels (s)	Etat Conseil Régional Conseils Généraux Cotisation des associations

V. SYNTHESE FINANCIERE

LES DIFFERENTS FINANCEURS POTENTIELS DU CONTRAT DE FILIERE						
	Budgets Prévisionnels			Financeurs		
	2 006	2 007	2 008	Région	Etat	Autres Financeurs
1- La promotion et la communication						
<i>1.1- Promotion des activités hippiques</i>	180 000	180 000	180 000	x	x	x
<i>1.2- Promouvoir des produits de l'élevage champardennais</i>	101 500	120 000	92 000	x	x	x
<i>1.3- Développer les manifestations de haut niveau : vitrine de la filière régionale</i>	300 000	300 000	300 000	x	x	x
<i>1.4- Réalisation et diffusion d'outils de communication sur la filière</i>						
1.4.1- Plaquettes promotionnelles	10 000	10 000	10 000	x	x	x
1.4.2- Les sites Internet des différentes associations	2 000			x	x	x
1.4.3- Bulletin d'Information	2 000	2 000	2 000	x	x	x
<i>1.5- Communication événementielle : la Journée Régionale de la Filière</i>	10 000	10 000	10 000	x	x	x
2- L'amélioration de l'offre						
<i>2.1- Améliorer la qualité des sites et des infrastructures</i>	Diversification Agricole					
<i>2.2- Diversifier l'offre : développer la pratique de l'attelage</i>	23 000	23 000	23 000	x		x
dont 12 500 € en diversification agricole						
<i>2.3- Consolider un programme d'élevage de qualité et le rapprocher du marché</i>	100 000	100 000	100 000	Reflexions à approfondir en 2006		
<i>2.4- Valoriser les produits de l'élevage champardennais pour une meilleure commercialisation</i>	243 500	248 000	252 500	x	x	x
<i>2.5- Développer les structures commerciales et sportives</i>				x		x
3- Le développement des débouchés						
<i>3.1- Développer l'équitation scolaire</i>	100 000	150 000	200 000	x		x
<i>3.2- Développer l'accessibilité des offres de la filière aux handicapés</i>	Diversification agricole					
<i>3.3- Equiper les centres équestres régionaux en chevaux champardennais</i>	150 000	150 000	150 000		x	x
<i>3.4- Développer le tourisme équestre</i>	Etude lancée en 2005					
<i>3.5- Intégrer le cheval dans l'aménagement du territoire régional</i>	Reflexions à approfondir en 2006					
4- La formation						
<i>4.1- Etablir des programmes de formation pour les professionnels, les éleveurs et les bénévoles</i>	118 000	168 000	218 000	x	x	x
<i>4.2- Développer les liens entre les professionnels de la filière et les centres de formation</i>	Reflexions à approfondir en 2006					
Structuration de la filière et suivi du contrat de filière	65 000	100 000	100 000	X		X

LES DIFFERENTS MAITRES D'OUVRAGE DU CONTRAT DE FILIERE

	Maîtres d'ouvrage									
	CCCA	ARDCP	ARECC	Fed CT	CRE	CRTE	Soc Course	ARA	Eleveurs	Centres Equestres
1- La promotion et la communication										
<i>1.1- Promotion des activités hippiques</i>					X		X			
<i>1.2- Promouvoir des produits de l'élevage champardennais</i>		X	X	X					X	
<i>1.3- Développer les manifestations de haut niveau : vitrine de la filière régionale</i>					X					X
<i>1.4- Réalisation et diffusion d'outils de communication sur la filière</i>										
1.4.1- Plaquettes promotionnelles	X									
1.4.2- Les sites Internet des différentes associations	X									
1.4.3- Bulletin d'Information	X									
<i>1.5- Communication événementielle : la Journée Régionale de la Filière</i>	X									
2- L'amélioration de l'offre										
<i>2.1- Améliorer la qualité des sites et des infrastructures</i>							X			X
<i>2.2- Diversifier l'offre : développer la pratique de l'attelage</i> dont 12 500 € en diversification agricole				X				X	X	X
<i>2.3- Consolider un programme d'élevage de qualité et le rapprocher du marché</i>		X	X	X						
<i>2.4- Valoriser les produits de l'élevage champardennais pour une meilleure commercialisation</i>		X	X	X						
<i>2.5- Développer les structures commerciales et sportives</i>	X						X			
3- Le développement des débouchés										
<i>3.1- Développer l'équitation scolaire</i>	X				X					X
<i>3.2- Développer l'accessibilité des offres de la filière aux handicapés</i>					X					X
<i>3.3- Equiper les centres équestres régionaux en chevaux champardennais</i>		X			X				X	X
<i>3.4- Développer le tourisme équestre</i>	X					X				
<i>3.5- Intégrer le cheval dans l'aménagement du territoire régional</i>	X									
4- La formation										
<i>4.1- Etablir des programmes de formation pour les professionnels, les éleveurs et les bénévoles</i>		X	X	X	X					
<i>4.2- Développer les liens entre les professionnels de la filière et les centres de formation</i>					X				X	X
Structuration de la filière et suivi du contrat de filière	X									